

Il faut assurer, de manière durable, une eau potable de qualité pour tous.

L'étude menée par la Fédération des pêcheurs jurassiens dans le cadre du projet Fischnetz, soutenu par les Offices compétents de la Confédération et du canton a clairement mis en évidence les différents dysfonctionnements que subissent les cours d'eau jurassiens et qui brident leur productivité. Le rapport final relatif au diagnostic du réseau hydrographique de l'Allaine et de ses affluents, établi dans la perspective d'un contrat de rivière, projet interreg avec la France voisine, arrive aux mêmes conclusions. Un constat comparable est également ressorti de travaux réalisés sur le Doubs franco-suisse. Parmi les causes principales de perturbation du fonctionnement de nos hydrosystèmes, on retrouve en premier lieu une pollution physico-chimique résiduelle et la présence, dans les eaux, les sédiments et la matière vivante des cours d'eau, de substances toxiques d'origine et d'intensité variable selon la nature des tronçons investigués. **S'attaquer à cette cause-là nous semble prioritaire, d'autant plus que le réseau hydrographique jurassien constitue l'épine dorsale de l'alimentation en eau potable pour une grande partie de la population de ce canton.**

Il nous paraît en conséquence important de nous doter rapidement des moyens nécessaires pour cerner cette problématique et pour proposer les mesures visant à améliorer la qualité des eaux de surface et, par voie de conséquence, de celle que nous buvons.

En raison des difficultés financières actuelles de l'ensemble des collectivités publiques, il est bien sûr difficile de solliciter des ressources humaines et financières supplémentaires pour y parvenir. Pourtant, nous constatons que les services concernés sont maintenant déjà saturés par des tâches sans cesse croissantes, générées par de nouvelles législations, qui les éloignent de plus en plus des activités d'investigation dans le terrain. Nous estimons en conséquence qu'une des possibilités d'action les moins onéreuses et les plus efficaces consiste à rassembler les compétences en la matière dans un groupe de réflexion et de concertation temporaire, centré uniquement sur la difficile problématique des toxiques dans les eaux, dont les tâches pourraient être notamment les suivantes :

- initier un dialogue constructif entre les différents partenaires concernés
- unifier les efforts mis en œuvre et harmoniser les méthodes d'investigation
- proposer des priorités d'investigation dans la recherche des polluants retrouvés dans les milieux aquatiques
- proposer une politique d'assainissement après consultation des acteurs à l'origine des contaminations les plus importantes
- définir les éventuels compléments d'investigation à confier à un ou des bureaux spécialisés, en établir les coûts et proposer leur inscription dans les budgets du ou des services compétents, etc...

Pour être efficace, un tel groupe de travail devrait rassembler essentiellement des spécialistes en matière de toxiques des différents services de l'administration (Chimiste cantonal, OEPN, Economie rurale, Service des forêts, PCH) et des spécialistes comparables venant des milieux de la pêche, de la protection de la nature, voire des professionnels de l'eau.

Nous demandons en conséquence au Gouvernement de créer un groupe de travail temporaire, dont les tâches et la composition permettent de faire avancer la problématique des toxiques dans les eaux jurassiennes.

Delémont, le 31 août 2005

Le responsable : Ami Lièvre